

Stella Dupont

Députée
2^e circonscription
de Maine-et-Loire

Bilan de mandat 2024-2025

Séance publique de questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale le 5 novembre 2024



Stella DUPONT

Députée de la 2^{ème} circonscription de
Maine-et-Loire depuis 2017

“ Le travail transparent est essentiel

Édito

Une année vient de s'écouler depuis mon dernier bilan annuel. Et que de choses se sont passées : les élections européennes avec une poussée de l'extrême droite, la dissolution de l'Assemblée et des élections législatives anticipées, où **vous m'avez renouvelé votre confiance, ce dont je vous remercie.**

Ces élections ont confirmé la poussée de **l'extrême droite** à l'échelle nationale. Mais elles ont aussi vu un **front républicain** s'organiser à gauche et au-delà, par le désistement de candidats. Ce front électoral a permis de faire barrage mais il n'a pas été en capacité jusqu'alors de construire une majorité. L'instabilité politique est donc de mise avec la censure du gouvernement de Monsieur Barnier et la fragilité de celui de Monsieur Bayrou.

Malgré cela, un **budget** a pu être entériné et de nombreux textes ont été adoptés grâce à un travail transparent de compromis en amont. C'est le cas des lois pour **Mayotte**, pour **l'agriculture**, **la lutte contre les déserts médicaux**, **le remboursement des fauteuils roulants**, **la profession d'infirmiers**, **contre le narcotraffic**, **les fraudes**, **le démarchage téléphonique**, **l'interdiction des polluants éternels...**

Le travail transparent est essentiel. Je suis ainsi mobilisée sur la **santé mentale**, avec une proposition de loi à venir, sur la création d'une **mutuelle solidaire pour réduire le reste à charge en cas de dépendance**, ou encore sur l'exonération de **taxe d'habitation pour les MAM**, Maisons d'Assistantes Maternelles, votée fin 2024 sur ma proposition, et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Le parlement parvient ainsi à légiférer, mais force est de constater que des réformes d'ampleur semblent hypothétiques dans les prochains mois.

Pourtant, l'état des **comptes publics**, le contexte international, et la guerre en **Ukraine** particulièrement, imposent un travail de fond pour maintenir la capacité à agir et la crédibilité de la parole de la France en Europe et dans le monde. **Plus que jamais il faut chercher à réunir les conditions d'une coalition pour aujourd'hui et pour demain. Cette priorité reste au cœur de mon engagement !**

11 avril 2025

Ma suppléante



Valérie LIOTON
Adjointe au maire des
Ponts-de-Cé
06 52 57 36 35
liotonvalerie@gmail.com

Mon équipe



Aline TAVEAU
Circonscription
06 80 56 08 75
aline.taveau@clb-an.fr



Raphaël MENELON
Assemblée nationale
06 47 84 74 91
raphael.menelon@clb-an.fr

Cette brochure est disponible dans les mairies de la circonscription, ainsi qu'à la permanence de Stella Dupont à Chalonnes-sur-Loire, par envoi postal sur demande, et sur le site Internet www.stelladupont.fr. Une diffusion numérique a été effectuée en avril et mai 2025.

Mes responsabilités

- **Membre de la Commission des affaires étrangères**
- **Vice-Présidente** du Groupe d'études conditions d'accueil des migrants et mineurs non accompagnés
- **Membre des groupes d'études** : vigne, vin et œnologie, déserts médicaux, économie sociale et solidaire (ESS), insertion des jeunes, adaptation de la société au vieillissement, pauvreté, prisons, santé mentale et simplification administrative.
- **Membre du Conseil d'administration de l'ANEV (Association Nationale des Élus de la Vigne et du vin)**
- **Membre du Comité de réflexion sur les communes nouvelles de l'AMF (Association des Maires de France)**
- **Membre des groupes d'amitié** entre la France et l'Allemagne, la Turquie, le Sénégal, le Canada, le Québec et la République démocratique du Congo

- **Membre du parti politique En Commun !**



Newsletter

Pour ne rien rater de mes actualités des prochains mois et voir en images mes déplacements en circonscription et à l'Assemblée nationale, n'hésitez pas à vous inscrire à ma lettre mensuelle en scannant ce QR code ou en vous rendant directement sur mon site : www.stelladupont.fr/newsletter





Retrouver une social-démocratie et la nécessité d'un travail transpartisan

Face à l'instabilité politique, la social-démocratie a un rôle à jouer. Porteuse d'un esprit de compromis, elle permet d'articuler solidarité et efficacité économique en s'appuyant sur le dialogue social et le partenariat avec les corps intermédiaires, pour construire des politiques publiques conciliant solidarité et efficacité, au-delà des affrontements partisans.

Dans notre Assemblée fragmentée, je défends donc le dialogue et le compromis pour faire avancer chaque sujet. Avec des collègues députés, nous avons ainsi fondé un collectif social-démocrate transpartisan. Nous avons lors du budget 2025, porté des mesures de justice fiscale pour une contribution plus équitable des plus aisés et des grandes entreprises au redressement des comptes publics, ainsi que des mesures d'économies.

Je participe à d'autres initiatives transpartisanes, notamment un groupe de travail sur les déserts médicaux, avec

lequel j'ai co-signé une proposition de loi qui vise à ré-examiner la question de l'accès aux soins, problématique qui touche aussi le Maine-et-Loire.

Enfin, j'ai été nommée Vice-présidente du groupe d'études sur l'accueil des migrants et des mineurs non accompagnés, je m'y engage pour un accueil digne, une meilleure intégration et un accès renforcé et simplifié au travail. Cette instance permet d'échanger entre parlementaires d'horizons divers, ainsi qu'avec les acteurs concernés pour faire émerger des solutions.



Réunion transpartisane le 19 mars 2025 avec Yvan Ricordeau, Secrétaire général adjoint de la CFDT

Préserver la stabilité du pays et éviter le blocage institutionnel



Pour visionner mon intervention lors du vote de la motion de censure du Gouvernement de Michel Barnier, le 4 décembre 2024, scannez ce QR-code



Inscription de l'IVG dans la Constitution

Cette année l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) a fêté ses 50 ans, en 2024 nous avons définitivement adopté son inscription dans la Constitution.

En protégeant cette avancée portée par Simone Veil, nous avons réaffirmé la nécessité de défendre les acquis et progrès sociaux, l'émancipation et les valeurs humanistes. Je suis fière de cette adoption qui n'est pas seulement symbolique : elle affirme que le droit des femmes à disposer de leur corps est inaliénable. Cette avancée sociale majeure doit, je l'espère, ouvrir la voie à d'autres.



Préserver notre économie des incertitudes

Après une série de crises au début des années 2020, notamment la pandémie de Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la crise énergétique, l'inflation et l'incertitude internationale, notre économie, bien que résiliente, montre des signes de ralentissement. Selon la CCI, les défaillances d'entreprises dans le Maine-et-Loire ont augmenté de 31%.

C'est dans ce contexte, que nous avons appris en fin d'année, la fermeture de l'usine Michelin de Cholet, laissant près de 1 000 salariés sans emploi. Je suis mobilisée sur ce dossier et je participe au Comité de suivi avec les syndicats, les élus locaux et les services de l'État.

Je reste vigilante quant au respect des engagements de Michelin envers les salariés et à l'avenir des sites de production.



Réunion le 13 décembre 2024 du comité de suivi dédié à la fermeture du site Michelin de Cholet

Au-delà de difficultés réelles, il est important de souligner aussi de bonnes nouvelles, comme Atos qui investit 80 millions d'euros dans un projet, unique en Europe, d'usine du futur pour produire des supercalculateurs à Angers.

On peut également mentionner le transporteur Ageneau Group qui investit dans un nouveau plateau à Trélazé, les 12 millions d'euros investis par Scania France pour moderniser son réseau à Angers,

la centaine de recrutements sur le site angevin de Verisure France, ainsi que Néolithé, une start-up locale spécialisée dans la valorisation des déchets non-recyclables, qui continue son développement.



« J'ai contacté Stella Dupont au sujet de la création de mon centre de formation toiletteur canin, exprimant mon incompréhension face à l'absence d'aides des organismes de financement. J'ai également reçu de l'aide pour des démarches administratives parfois longues. Je remercie toute l'équipe pour sa réactivité, son efficacité et ses conseils. »

Corinne FROGER
de Cani-Form



La construction de nouveaux logements est une priorité

La hausse des coûts de l'énergie et la baisse du carnet de commandes sont les principales difficultés des entreprises aujourd'hui.

Certains secteurs, comme celui du bâtiment, sont particulièrement affectés. Il est indispensable de relancer la construction de logements qui s'est effondrée.

Différentes mesures intéressantes ont été adoptées dans le budget, telles que : le rétablissement d'un prêt à taux zéro sur tout le territoire, le soutien à la construction de logements sociaux et le maintien du budget de MaPrimeRenov' pour la rénovation énergétique. Bien que ces mesures ne soient pas suffisantes à elles seules, elles envoient un signal positif.





Innover pour financer la dépendance

D'après l'INSEE, le vieillissement de la population va s'accélérer, avec 2 millions de personnes supplémentaires âgées de plus de 60 ans d'ici 2030, et près de 5 millions de plus d'ici 2050. Nous ne sommes pas prêts à faire face à cette situation. Je le constate à chaque visite de terrain : les restrictions budgétaires impactent les conditions de travail des professionnels et la qualité de vie des résidents en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et des personnes dépendantes à domicile.

Malgré les mesures que nous avons déjà prises, telles que la création de la 5^e branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie, dont les financements ont été augmentés de 10 milliards en 5 ans, ainsi que l'augmentation des investissements et les revalorisations salariales, nous n'avons pas réussi à surmonter la crise.

Notre système devra investir encore beaucoup d'argent, non seulement pour s'adapter aux évolutions démographiques, mais aussi pour améliorer la qualité des services et alléger le coût pour les familles.

Le financement de la dépendance doit toujours reposer sur la solidarité nationale mais il est nécessaire d'explorer rapidement de nouvelles solutions.

C'est pourquoi, j'étudie la création d'une couverture dépendance qui combinerait financements publics et mutualistes, afin de partager les coûts et garantir une protection suffisante en cas de perte d'autonomie.



Aboutir à une loi sur la fin de vie

La majorité des citoyens aspire à un cadre légal autorisant l'aide à mourir, tout en garantissant une grande liberté de choix pour le patient et des conditions strictement encadrées. Vous me le rappelez fréquemment. Ces discussions ont eu lieu lors de la convention citoyenne, puis à l'Assemblée nationale. Je souhaite que ce débat aboutisse rapidement pour que ce nouveau droit soit accessible à tous. Un nouvel examen est prévu en mai à l'Assemblée nationale, puis devrait se poursuivre au Sénat.



Nous avons sollicité Stella Dupont en janvier 2024 pour lui demander d'intervenir au sujet de la taxe d'habitation des maisons d'assistantes maternelles (MAM). En effet, bien que cette taxe ait été supprimée depuis 2023 pour les assistantes maternelles à domicile, elle reste une charge pour les assistantes maternelles exerçant en MAM, considérées comme des résidences secondaires.

Lors de l'examen du budget 2025, Mme Dupont a fait voter un amendement à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, pour exonérer les MAM de taxe d'habitation. Cette mesure a été intégrée au budget 2025. Un grand merci à Mme Dupont.

MAM La Farandole des Doudous
Chalonnnes-sur-Loire



Vers une amélioration de l'accès aux soins

Selon le Conseil national de l'Ordre des médecins, depuis 2010, la population du Maine-et-Loire a augmenté de 2 %, tandis que le nombre de médecins en activité a progressé de 14 %. Le département est parmi les trois en France avec la plus forte proportion de jeunes médecins de moins de 40 ans. Cependant, il nous faut nuancer, car l'accès aux soins, notamment sans dépassement d'honoraires est problématique dans certains secteurs.

Je rencontre régulièrement des patients, professionnels et institutionnels, pour discuter de ces enjeux, notamment au Conseil territorial de santé et aux conseils de surveillance du Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME) et du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine à Chalennes.

Je vous ai également réunis lors d'un café citoyen le 16 novembre pour aborder l'accès aux soins. En tant que membre du Groupe de travail transpartisan sur les Déserts médicaux à l'Assemblée nationale et pour permettre d'ouvrir de nouveau le débat sur ces questions, j'ai contribué à une proposition de loi incluant différentes mesures d'urgence.

À l'Assemblée, nous avons voté des décisions importantes, comme un plan d'investissement de 19 milliards d'euros pour rénover les hôpitaux et une revalorisation de 10 milliards d'euros pour les professionnels de santé via le Ségur de la santé.

Depuis 2017, le nombre de maisons de santé pluriprofessionnelles a doublé, et la fin du numerus clausus a augmenté de 22 % le nombre d'étudiants en médecine. Nous avons également accordé plus de responsabilités aux pharmaciens et infirmiers, et déployé des assistants médicaux pour alléger la charge administrative des médecins.

Dans le Maine-et-Loire, le Service d'Accès aux Soins* (SAS) est opérationnel, des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) se mettent en place, comme celle d'Aubance Loire Louet, visant à améliorer la coordination entre les professionnels de santé et la prise en charge des patients. Je tiens également à souligner l'ouverture de la maison médicale des soins

non programmés à Angers (MMASNP), grâce à l'engagement des médecins libéraux volontaires.

L'accès aux soins est une de mes priorités. Du travail a été fait, mais il y a encore à faire ! Particulièrement pour améliorer la prise en charge de la santé mentale, déclarée grande cause nationale pour 2025.



Inauguration des nouveaux locaux du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine (CHCA) le 09 octobre 2024

***Toute personne qui n'a pas de médecin traitant peut composer le 116 117, numéro unique pour joindre un médecin généraliste de garde qui orientera vers la meilleure prise en charge. En cas d'urgence, il faut appeler le 15 ! (114 pour les personnes sourdes et malentendantes).**



Agir pour nos agriculteurs

Face à des revenus insuffisants, au dérèglement climatique, à une concurrence déloyale, aux complexités administratives et à un manque de considération, les agriculteurs se sont mobilisés.

Dès le début de la crise, je me suis rendue sur le terrain pour comprendre leur colère et faire remonter leurs revendications auprès de la Préfecture et du Ministère.

Cette colère n'a pas été vaine, **diverses mesures financières et fiscales en soutien aux agriculteurs ont été intégrées au budget 2025, et la loi d'orientation agricole a enfin été adoptée.** À l'Assemblée, j'ai plaidé pour le rejet de l'accord Mercosur et soutenu des amendements visant à revaloriser les

crédits alloués à l'agriculture biologique, un secteur actuellement en crise en raison de forts déséquilibres entre l'offre et la demande. **J'ai aussi été attentive et relayé les inquiétudes de la filière viticole.**

Je suis convaincue que sans souveraineté agricole, il ne peut y avoir de souveraineté nationale. Plus que jamais, **nous devons valoriser la qualité de nos produits agricoles français et garantir un revenu décent à nos agriculteurs.** Le travail doit donc se poursuivre.



Rencontre avec des agriculteurs en manifestation le 29 janvier 2024



Pour faire face au retour de «grands prédateurs» en Maine-et-Loire, nous avons réintroduit une technique ancienne qui consiste à protéger les troupeaux de petits ruminants avec des ânes de grande taille.

Afin de nous aider dans la reconnaissance de cette méthode alternative, Stella Dupont a interrogé M. le Ministre de l'agriculture et sensibilisé M. le Préfet. Par ailleurs, elle suit de près les recherches scientifiques du CNRS sur la mission protectrice des ânes.

Benoit HUNTZINGER

Agriculteur à Chemillé-en-Anjou

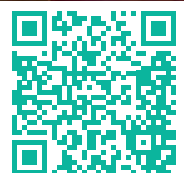
Lutter contre le dérèglement climatique

Le changement climatique est une réalité, avec une hausse de 1,6 °C de la température moyenne dans notre région au cours des soixante dernières années, selon le GIEC (Groupement International d'Experts sur le Climat) Pays de la Loire.

Pour y répondre, la COP régionale, conclue fin 2024, identifie des actions concrètes et adaptées localement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources naturelles et la biodiversité. Merci à la Région Pays de la Loire, aux collectivités, aux élus, aux services de l'Etat, aux experts, associations et entreprises qui ont contribué à ces travaux. **L'urgence climatique exige une action immédiate.**



Pour visionner mon intervention sur le Mercosur lors de la séance publique du 26 novembre 2024, scannez ce QR-code





Centre pénitentiaire à Loire-Authion

Cette construction est un projet impactant qui soulève de nombreuses questions pour notre territoire. Mené par l'Agence pour l'Immobilier du Ministère de la Justice (APIJ), il vise à remplacer la maison d'arrêt actuelle d'Angers, devenue très obsolète.

Le nouveau centre pénitentiaire a pour objectif d'améliorer **les conditions de détention des détenus et les conditions de travail des personnels**. Il aura une capacité de 850 places en cinq quartiers différents et devrait contribuer à réduire la surpopulation carcérale.

L'arrêté de **Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** a été signé par Monsieur le Préfet le 14 février 2025. Un certain nombre de procédures administratives sont à venir. Les travaux pourraient débuter fin 2026. Ce futur établissement suscite légitimement des inquiétudes et des interrogations qu'il faut prendre en compte et auxquelles il est

important d'apporter des réponses claires et en toute transparence.

C'est pourquoi **une collaboration entre les différents acteurs est nécessaire**. Je suis attentivement ce projet depuis ses débuts afin de m'assurer qu'est bien pris en compte son impact sur les conditions de travail des agents pénitentiaires, sur la vie des détenus, mais aussi sur notre territoire et son voisinage immédiat. Il convient de limiter les nuisances, les effets sur l'environnement, sur les déplacements et d'assurer les services publics en proximité.



Travailler avec les élus locaux

Le Maine-et-Loire se distingue en faisant partie des trois premiers départements français en termes de regroupement de communes, avec 38 communes nouvelles créées et autant de projets territoriaux dynamiques.

Dans ce contexte, j'ai engagé des travaux à l'Assemblée nationale pour proposer des solutions visant à mieux tenir compte des spécificités des communes nouvelles. **J'ai ainsi fait adopter en 2024 un amendement protégeant les communes nouvelles des réductions des dotations de l'État**. 24,4 millions d'euros sont consacrés à cette protection au niveau national en 2025, ce qui permet de maintenir et de développer des services publics locaux et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Représentation des communes historiques

Les défis ne sont pas uniquement financiers. À travers mes échanges avec les élus, j'ai constaté que lors des prochaines élections municipales, le nombre de conseillers municipaux des communes nouvelles pourrait être réduit de moitié, fragilisant ainsi la démocratie locale et la

représentation des communes historiques. C'est pourquoi j'ai **déposé une proposition de loi, des amendements, sollicité la Ministre et travaillé avec les collègues parlementaires**. Un texte a ainsi été adopté, assurant la représentation de tous les territoires lors des élections de 2026. Une belle réussite collective !



Salon des maires et des collectivités territoriales de Maine-et-Loire le 20 septembre 2024 au Théâtre Foirail de Chemillé-en-Anjou



Immigration : pour être plus efficace, concentrons-nous sur l'essentiel !

La commission des finances de l'Assemblée m'a confié pendant cinq années l'évaluation des politiques publiques en matière d'asile, d'immigration et d'intégration. Je me suis donc spécialisée en droits des étrangers, méconnu et parfois source de désinformation.

Comme tout pays, la France est légitime à accepter ou à refuser la présence d'une personne étrangère sur son sol sur la base des règles établies dans notre législation.

Mais si l'immigration doit être maîtrisée et accompagnée, je considère que les décisions politiques prises actuellement ne correspondent pas aux besoins de notre pays. **Refuser des papiers à des personnes qui travaillent et font tourner nos entreprises est un non-sens.**

Délivrer des OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français) à tour de bras est une erreur. En 2023, l'Allemagne délivrait un peu plus de 44 000 OQTF pendant que la France en délivrait près de 138 000. Pourtant, nos voisins germaniques accueillent beaucoup d'étrangers. Les chiffres des délivrances d'OQTF devraient donc être relativement proches. Mais la France automatise et systématise les OQTF délivrées et ainsi, se disperse !

Au contraire, nous devons concentrer nos efforts sur les personnes qui présentent un risque pour notre pays et qu'il faut effectivement expulser. Se disperser comme nous le faisons aujourd'hui, en délivrant des milliers d'OQTF, rend notre pays moins efficaces dans les reconduites.



Le 12 février 2025 à l'Assemblée nationale, avec Héléne, demandeuse d'asile congolaise, qui cherchait à travailler dans la petite enfance

Concentrons-nous sur l'essentiel :

- ▶ Délivrons des papiers à ceux qui sont intégrés, qui travaillent et dont notre pays a besoin,
- ▶ Soyons efficaces dans la reconduite de ceux qui sont condamnés à des peines de prison ou qui constituent une menace,
- ▶ Accordons l'asile à ceux qui risquent leur vie dans leur pays comme le prévoient les engagements internationaux de la France,
- ▶ Mettons en place une véritable voie légale d'immigration maîtrisée par le travail, voie qui n'est pas effective aujourd'hui,
- ▶ Renforçons la maîtrise de nos frontières en mettant en œuvre les décisions européennes de demande d'asile aux frontières de l'Union.

Soyons efficaces pour couper court aux idées fausses de l'extrême droite !

Une expérimentation sur l'accès au travail

Début 2023, avec un collectif d'associations locales, en partenariat avec différents secteurs économiques, avec les services de l'État et l'opérateur France Horizon, nous avons initié une expérimentation sur l'accès au travail des personnes étrangères en Maine-et-Loire. L'objectif était d'analyser les obstacles à l'accès au travail pour essayer d'y remédier.

20 personnes, issues de différents parcours migratoires, ont ainsi été accompagnées via des entretiens réguliers et un suivi attentif de leur situation administrative.

En janvier 2025, nous avons dressé un bilan très positif avec 16 personnes toujours en emploi. Cette expérimentation a permis d'identifier et de lever, autant que possible, les freins liés à la mobilité, au logement, à la formation, mais surtout à une maîtrise suffisante du français. Elle a aussi confirmé que l'accès au travail est un levier puissant d'intégration pour les personnes migrantes.

Nous avons sollicité la prorogation de cette expérimentation efficace et riche d'enseignements, que nous espérons poursuivre.



« Gagner leur vie pour gagner leur place en France ! Nous avons participé à une « démarche expérimentale d'accès au travail » pour 5 personnes. **Chacune a trouvé un emploi, répondu aux besoins et attentes de son employeur, fait des progrès en français, acquis une situation personnelle et familiale stable, s'est insérée et contribue ainsi au bien commun national.** »

Serge et Bruno

Pour le collectif associatif



Education

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par de nouveaux changements dans l'Éducation Nationale (programmes révisés, groupes de besoins créés au collège, élèves de 6ème sensibilisés au numérique...). Ces évolutions génèrent de l'instabilité et beaucoup de tensions, que vous m'avez partagées.

Pour la rentrée 2025, une formation à l'intelligence artificielle (IA) est programmée pour les collégiens et lycéens afin de mieux appréhender les transformations de notre société. **L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)** sera aussi intensifiée dans les établissements scolaires du secondaire afin de combattre les discriminations, valoriser l'égalité et le respect, et s'opposer aux violences fondées sur le genre ou l'orientation sexuelle. Mais il ne devrait pas y avoir d'autres gros changements.

Je suis intervenue auprès de la Ministre pour demander que l'enveloppe des crédits alloués pour le choc des savoirs au collège soit rapidement communiquée aux établissements afin que la rentrée puisse se préparer dans les meilleures conditions. **Je regrette les « stop and go »** sur ce sujet, comme sur d'autres, qui amènent à une désorganisation, une perte de sens et donc un découragement des équipes éducatives, tout en inquiétant les familles.

Une réforme de la formation initiale des professeurs est, par ailleurs, envisagée et

le renforcement du lien entre collège, lycée et enseignement supérieur est encouragé pour faciliter l'orientation des élèves, sujet qui reste une difficulté pour nombre de jeunes et leur famille.

Comme chaque année au collège François Villon des Ponts-de-Cé, j'ai fait le point avec les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), l'équipe pédagogique et l'Inspection Académique sur les

besoins et problématiques de l'inclusion. Recrutements, rémunérations, temps de travail, formation, les choses avancent, mais il y a encore à faire !

La démographie diminue et impacte nos écoles. Je reste attentive aux décisions d'ouvertures et fermetures de classes et ne manquerais pas d'intervenir, en lien avec les élus et les familles, auprès de la Directrice académique si cela me paraît nécessaire.



Échanges avec les élèves de l'école Les deux moulins aux Garennes-sur-Loire dans le cadre du Parlement des enfants le 29 janvier 2024

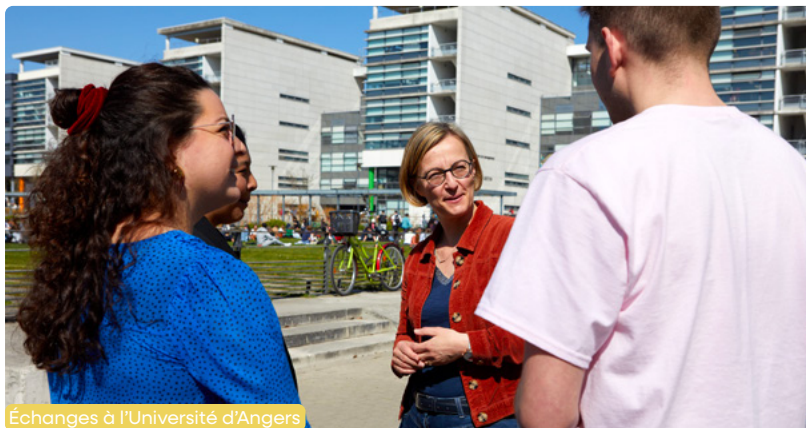


Financement de l'Université d'Angers

L'Université d'Angers fait face à un déficit budgétaire. Lors de mes différents échanges avec l'équipe de direction, j'ai pu noter que des mesures ont été prises pour réduire le budget de fonctionnement, démontrant ainsi des efforts de gestion. Mais l'Université reste pénalisée par un financement de l'État plus faible par rapport à d'autres universités équivalentes.

L'Université d'Angers est **pluridisciplinaire**, reconnue pour ses innovations pédagogiques et l'une des meilleures universités françaises en termes de taux de réussite en licence. Elle joue un rôle clé dans l'attractivité du territoire et a un impact économique significatif en Pays-de-la-Loire.

Dans le budget 2025 de l'État, nous avons renforcé de 210 millions d'euros les crédits pour les universités. J'ai ainsi sollicité un renfort des moyens de l'Université d'Angers auprès du ministre de l'Enseignement supérieur lors d'une Question Orales Sans Débat le mardi 25 mars 2025.

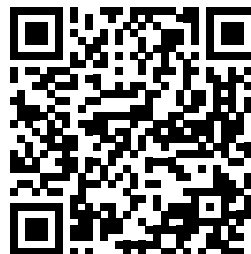


Échanges à l'Université d'Angers



Le 25 mars 2025, j'ai attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité d'accroître le soutien financier à l'Université d'Angers

Pour visionner ma question sur le soutien financier à l'Université d'Angers et la réponse de la Porte-parole du gouvernement scannez ce QR-code





Besoin de discernement sur les économies budgétaires

La situation budgétaire de notre pays est très préoccupante, et des efforts doivent être faits à tous les niveaux pour redresser les comptes publics.

La Région des Pays-de-la-Loire a voté un plan d'économies de 82 millions d'euros, incluant des réductions significatives dans divers secteurs tels que la culture, le sport, la vie associative, l'égalité femmes-hommes, le développement économique.

Faire des économies est toujours un exercice difficile, la méthode utilisée est donc d'autant plus importante. Dialoguer, concerter, anticiper est essentiel et peut permettre d'atténuer l'effet de coupes budgétaires.

La culture en péril

Une telle diminution, notamment dans le secteur culturel, peut compromettre certains projets, emplois et le dynamisme de notre région.

De plus, cette décision, prise juste avant le lancement de certains programmes culturels, ne permet pas d'ajustements et est perçue comme brutale par les acteurs concernés. Elle soulève des inquiétudes quant à la pérennité de certaines structures et de centaines d'emplois.

La culture est un moteur de cohésion sociale, et dans les moments difficiles que nous traversons, nous avons plus que jamais besoin des artistes.



Affiche pour les 30 ans de la salle de spectacles du Chabada à Angers

Cafés citoyens

Des temps d'échanges réguliers, sur des thèmes différents, un peu partout dans la circonscription le samedi matin pour les cafés, ou en soirée pour les apéros !

L'occasion aussi pour vous d'inviter amis, proches, voisins... à ces temps conviviaux que je partage avec ma suppléante Valérie Lioton.

Ces temps de rencontres sont l'occasion d'échanger directement ensemble, sur des sujets d'actualité et sur mon travail parlementaire en lien avec les réalités locales.



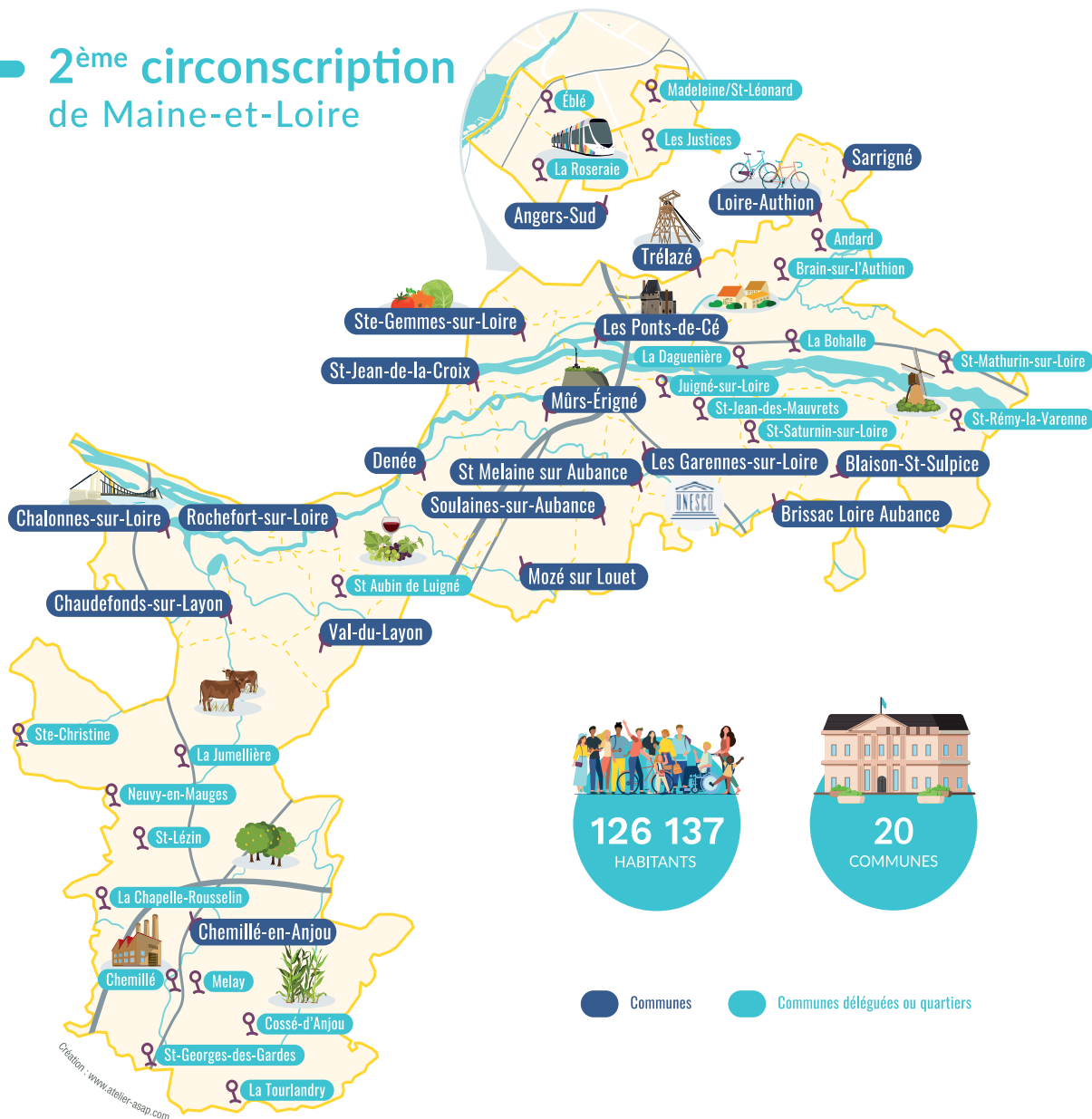
Avec ma suppléante, Valérie Lioton

Prochaines dates à retenir :
**Les samedis 26 avril
et 28 juin***

Plus d'informations auprès
de ma collaboratrice,
Aline au 06 80 56 08 75

* Sous réserve de modification de l'agenda

2^{ème} circonscription de Maine-et-Loire



Crédits photos : Couverture : Assemblée nationale 2024, p5 : F. Crusiaux, p6 : AdobeStock, p9 : R. Crow, p10 : P. Labrosse, p12 : Assemblée nationale 2025, Crédits icônes p4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 : Freepik



Zooms locaux

J'organise régulièrement des « Zooms locaux » afin d'aller à la rencontre des acteurs économiques, associatifs, des citoyens et des élus de la circonscription. Ces journées sont l'occasion de nourrir mon travail législatif, de répondre aux demandes locales ou individuelles, de connaître les initiatives, projets ou innovations du territoire.

Voici les derniers zooms organisés :

- Angers – quartier Saint-Léonard/La Madeleine,
- Chemillé-en-Anjou,
- Loire-Authion,
- Blaison-Saint-Sulpice,
- Sainte-Gemmes-sur-Loire,
- Sarrigné,
- Rochefort-sur-Loire.

Zooms locaux à venir*

- **6 juin** aux Ponts-de-Cé
- **13 juin** à Saint-Aubin-de-Luigné, commune déléguée de Val-du-Layon
- **5 septembre** à Sainte-Melaine-sur-Aubance

**Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'agenda parlementaire*

Zooms locaux en photos



Visite de l'entreprise Woodvolum à Chemillé-en-Anjou



Échange avec le CLAP - club d'entreprises de Loire-Authion



Visite du Super U à Andard, Commune déléguée de Loire-Authion



Visite de l'entreprise Id'ées Intérim à Angers



Déjeuner avec le Maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire et des adjoints de la commune



Atelier d'orfèvrerie avec Antoine Legouy Ciseleur-Orfèvre à l'Atelier Saint-Eloi à Blaison-Saint-Sulpice



Visite de l'entreprise Créa TH à Sarrigné



Rencontre avec le club loisirs détente, section SLOT à Sarrigné

Stella Dupont

**Vous invite à sa
soirée bilan de
mandat annuel**

**Vendredi 16 mai
à 18h30**

Salle communale
4 rue du Stade
49290 Chaudfond-sur-Layon



INSCRIPTION NÉCESSAIRE au 06 80 56 08 75
Par mail : stella.dupont@assemblee-nationale.fr
Ou en scannant le QR code ci-contre

PERMANENCE : 10 rue Félix Faure 49290 Chalonnnes-sur-Loire

Mai 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

